

Module 1 :
L'entreprise : définitions, diversité
et défis

Denis Chabault

Objectifs du module

- Comprendre les origines de l'entreprise et ses différentes évolutions.
- Identifier les différentes formes d'entreprises.
- Savoir se repérer dans les différentes catégories d'entreprises.
- Appréhender et comprendre les défis futurs que les entreprises doivent relever.

➡ Se repérer dans l'univers des entreprises et de la gestion

Plan du module

1. L'entreprise : définitions et évolutions
 - 1.1. L'histoire de l'entreprise
 - 1.2. Les notions qui gravitent autour de l'entreprise
 - 1.3. Qu'est-ce que l'entreprise aujourd'hui ?

2. La diversité des entreprises
 - 2.1. La diversité des entreprises selon les formes juridiques
 - 2.2. La diversité des entreprises selon le secteur d'activité
 - 2.3. La diversité des entreprises selon leur taille
 - 2.4. Au-delà de la diversité, des traits communs

3. Les grands défis des entreprises
 - 3.1. La responsabilité sociale des entreprises
 - 3.2. L'innovation technologique

Introduction

- Les entreprises contribuent à la richesse nationale et apparaissent comme le moteur de la croissance économique.
- Les entreprises sont au centre d'intérêts multiples à la fois économiques, politiques, sociaux et sociétaux.
- Les entreprises ne forment pas un tout identique mais sont au contraire source de diversité.
- On peut repérer différentes formes d'entreprises, des sources d'influences très diverses, des styles de gestion parfois opposés.
- Comprendre les entreprises et leur gestion nécessite de poser différentes questions:
 - Qu'est-ce qu'une entreprise?
 - Comment sont-elles apparues?
 - Quelles évolutions ont-elles subies?
 - Quelles sont leurs principales dimensions?

Partie 1. L'entreprise : définitions et évolutions

Partie 1.1 L'histoire de l'entreprise

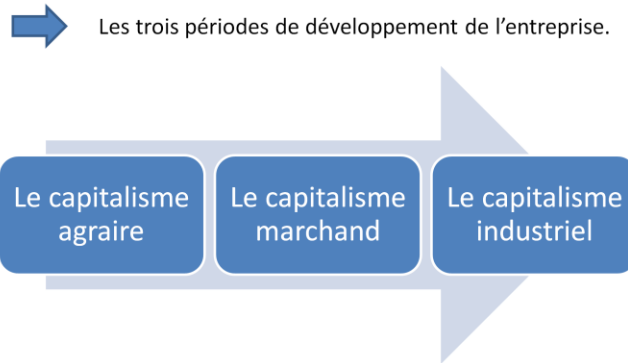
L'histoire de l'Entreprise

– Quelles sont les origines de l'entreprise ?

- L'entreprise est une question d'organisation.
- L'organisation est inhérente à l'existence de l'Homme. De tous temps, l'Homme a vécu en groupes.
- L'organisation donne un ordre, une structure, des procédures à des individus.
- Elle donne le cadre du fonctionnement social d'une activité.
- Les premières formes d'organisations « complexes » apparaissent vers -4000 avant J.C avec les projets de grande envergure impliquant une organisation hiérarchisée :
 - Construction des grands cirques romains, des jardins suspendus de Babylone, de la grande muraille de Chine, de la pyramide de Kheops, etc.
- L'entreprise au sens actuel est considéré comme un mode / un moyen d'organiser la production d'un bien ou d'un service.

L'histoire de l'Entreprise

- Quand l'entreprise comme mode de production est-elle apparue ?



- **Le capitalisme agricole :**

L'entreprise est essentiellement concentrée sur la production agricole autour de grands domaines.

- **Le capitalisme marchand :**

Le capitalisme marchand prend naissance vers la fin du moyen âge. Impulsé par le développement des techniques de crédit et les grandes découvertes (Christophe Colomb...). Il s'organise autour d'activités de négoce et d'activités spéculatives.

- **Le capitalisme industriel :**

L'entreprise est considérée comme le lieu de fabrication de produits ou de services. Il commence à se développer vers la fin du XVIIIème siècle. Il émerge et se structure à partir des différentes révolutions industrielles.

L'histoire de l'Entreprise

Quels sont les facteurs ayant contribué à l'évolution de l'entreprise ?

Le rôle du
progrès
technique

Une
accentuation
de la division
du travail et
spécialisation
des tâches

Des facteurs
socio
économiques

Le rôle du progrès technique

- **1^{er} révolution industrielle - 1780 – 1880**

Démarre au Royaume-Uni.

Permise grâce aux profits tirés de l'agriculture et du commerce.

Elle repose sur le charbon et la machine à vapeur mise au point par James Watt en 1769.

Elle modifie la structure de la manufacture, désormais centrée autour de la source d'énergie.

De nouvelles machines dans le secteur du textile, de la sidérurgie sont développées.

- **2^{ème} révolution industrielle - 1880 – 1980**

Elle commence vers 1880 et repose sur des nouvelles sources d'énergie : le pétrole et l'électricité.

C'est aussi l'époque du développement de l'automobile, de la chimie, des machines-outils.

Elle se caractérise également par l'apparition de la division du travail dans les grandes usines.

- **3^{ème} révolution industrielle - 1980 - à nos jours**

Elle repose sur l'apparition de nouvelles technologies telles que l'informatique, l'automatisme.

Le rôle croissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication modifie la structure des entreprises et de leurs activités

- **Une accentuation de la division du travail et une spécialisation des tâches.**
- **Des facteurs socio économiques**
 - La constitution d'une classe moyenne (la bourgeoisie) qui s'appuie sur une idéologie de progrès, prônant l'individualisme et le libéralisme.
 - L'abondance des capitaux et de crédits après 1715 et la multiplication des grands financiers et des banques
 - L'expansion démographique
 - Le développement d'un esprit d'entreprise et l'apparition d'entrepreneurs innovants créant leurs propres fabriques et commercialisant leurs produits.

L'histoire de l'Entreprise

« à retenir » :

L'histoire du développement de l'entreprise est relativement récente.

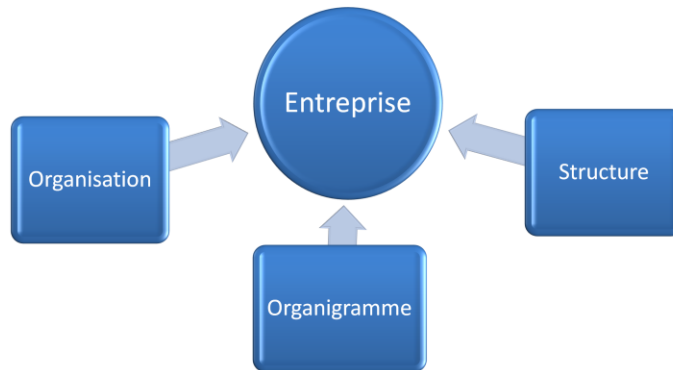
L'entreprise a subi de multiples formes d'influences.

Ces influences ont conduit l'entreprise à se diversifier dans ses modes de fonctionnements.

**Partie 1.2 Les notions qui gravitent
autour de l'entreprise**

Les notions qui gravitent autour de l'entreprise

Quelles sont les notions qui gravitent autour de l'Entreprise?



- **Organisation**

- Le terme « organisation » vient du verbe organiser, d'organes, qui vient lui-même du grec « organon » qui signifie moyens.
- L'organisation caractérise l'ensemble des moyens qui permettent à une entreprise de poursuivre ses activités.
- Organisation fait référence à l'action d'organiser mais c'est aussi le résultat d'une action : Par exemple, une entreprise, une association, sont des ensembles organisés, des « organisations » au sens large qui sont le résultat de l'action d'organiser.

- **Organigramme**

- L'organigramme est une représentation graphique qui décrit l'organisation d'une entreprise.
- Il précise la spécialité des services d'une organisation et les relations entre les services.
- Ce schéma d'organisation s'avère utile dès qu'une entreprise atteint une certaine taille.
- L'organigramme ne donne généralement que peu d'informations en ce qui concerne la répartition et la définition des tâches.
- L'organigramme est une représentation d'une réalité, qui peut cacher d'autres éléments (relations informelles de pouvoir).

Structure :

- La structure définit l'architecture interne d'une organisation et les relations entre ses divers éléments.
- C'est l'ensemble des dispositifs selon lesquels une entreprise répartit, coordonne, contrôle ses activités et oriente ou tente d'orienter le comportement de ses membres.
- La notion de structure a beaucoup évolué depuis le début du XXème siècle (Cf. Module 2).

Les notions qui gravitent autour de l'entreprise

« à retenir » :

L'entreprise est un concept multidimensionnel.

La notion d'entreprise se comprend en étudiant ses différentes composantes.

**Partie 1.3 Qu'est-ce que l'entreprise
aujourd'hui?**

Qu'est-ce que l'entreprise aujourd'hui ?

- La vie économique est aujourd'hui organisée autour des entreprises.

➔ Définition : « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

(décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie)

Qu'est-ce que l'entreprise aujourd'hui ?

- L'entreprise est également caractérisée par les éléments suivants :
 - Son activité est à la fois continue et fixe
 - C'est le lieu d'un travail, individuel ou collectif
 - Elle est fondée sur une prise de risque

Qu'est-ce que l'entreprise aujourd'hui ?

« à retenir » :

Une entreprise est le groupement organisé de moyens (capitaux, hommes, matériel technique, ...) pour produire des biens et services destinés à un marché solvable.

Partie 2. La diversité des entreprises

La diversité des entreprises

Le concept d'entreprise recouvre des réalités socio-économiques différentes.

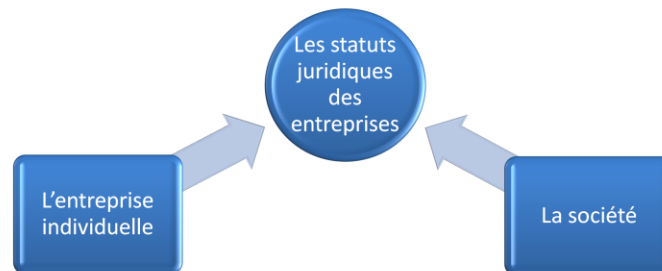
Plusieurs critères permettent de différencier les entreprises :



**Partie 2.1. La diversité des entreprises
selon les formes juridiques**

La diversité des entreprises selon les formes juridiques

- Quelles sont les différentes formes juridiques des entreprises?
- En droit, l'entreprise est une unité économique juridiquement autonome, organisée pour produire des biens et/ou des services.
- Les entreprises sont généralement distinguées en fonction de leurs statuts juridiques.
- On distingue deux grandes catégories de statuts juridiques.



• L'entreprise individuelle :

Cette forme juridique est conseillée lorsque les risques de l'activité sont peu importants et les investissements limités.

- **Constitution :** immatriculation auprès de la chambre de commerce ou d'industrie ou de la chambre de métiers et de l'artisanat selon que son activité est commerciale ou artisanale, ou effectuer une déclaration à l'Urssaf lorsque l'activité envisagée est libérale.
- **Engagement financier :** L'engagement financier est fonction des investissements et du besoin en fonds de roulement prévisionnel.
- **Responsabilité: une responsabilité totale et indéfinie** sur l'ensemble du patrimoine personnel.
- **Fonctionnement :** l'entrepreneur dispose des pleins pouvoirs pour diriger son entreprise et prend seul les décisions. Il n'a pas à rendre compte de sa gestion ni à publier ses comptes annuels.
- **Principaux avantages :** Simplicité de constitution et de fonctionnement, liberté d'action du chef d'entreprise.
- **Principaux inconvénients :** Responsabilité totale et indéfinie.

• La société :

Créer une société consiste à donner naissance à une nouvelle personne,

juridiquement distincte des associés fondateurs, que l'on nomme "personne morale".
Cela nécessite :

- de déterminer un nom (dénomination sociale)
- de la domicilier (le "siège social)
- de lui apporter un minimum d'argent et/ou de biens pour faire face à ses besoins, à ses premières dépenses (le "capital social)
- de désigner une ou plusieurs personnes chargées de l'administrer au quotidien et de la représenter vis-à-vis des tiers (ses "dirigeants")
- de consigner dans un contrat toutes les règles qui régiront notamment son fonctionnement (les "statuts").

Le tableau permet de récapituler les principales formes de sociétés.

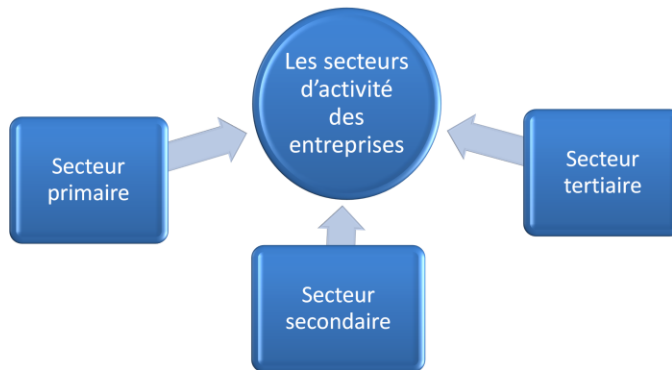
Sociétés et groupements	
Sociétés s'adaptant à tous les types de projets	EURL : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée SARL : Société à responsabilité limitée SAS : Société par actions simplifiées A noter : la SARL peut adopter la forme coopérative SCOP (Société coopérative ouvrière de production)
Sociétés d'adaptant aux projets innovants, start-up ou nécessitant des capitaux importants	SA : Société anonyme SAS : Société par actions simplifiée A noter : la SA peut adopter la forme coopérative SCOP (Société coopérative ouvrière de production)
Sociétés regroupant des personnes privées et publiques	SEM : Société d'économie mixte GIP : Groupement d'intérêt public
Sociétés ayant pour objet d'exercer une activité commerciale.	EURL : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée SARL : Société à responsabilité limitée SNC : Société en nom collectif SA : Société anonyme SAS : Société par actions simplifiées SCA : Société en commandite par actions SCS : Société en commandite simple
Sociétés ayant pour objet d'exercer une profession libérale réglementée (avocats, notaires, architectes, géomètres experts, médecins...)	SEL : Société d'exercice libéral SCP : Société civile professionnelle
Sociétés et groupements ayant pour objet de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de leurs membres.	SCM : Société civile de moyens GIE : Groupement d'intérêt économique

Les principales formes de sociétés

Partie 2.2. La diversité des entreprises selon le secteur d'activité

La diversité des entreprises selon le secteur d'activité

➡ Les entreprises peuvent être classées en fonction de leur secteur d'activité



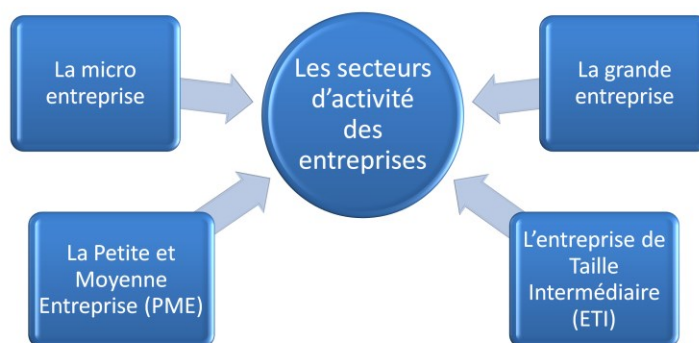
➡ En complément, l'INSEE propose également une classification selon la nomenclature d'activité française (Code NAF)

- **Secteur primaire :**
- Correspond à l'extraction ou à l'exploitation de matières premières.
- Ces matières premières peuvent être alimentaires (agriculture, élevage, pêche) ou industrielles (exploitation minières, pétrolières, industrie chimique, élevage, sylviculture, etc.).
- **Secteur secondaire :**
- Correspond à la transformation de la matière première en produit manufacturé.
- Ce sont donc l'ensemble des métiers qui fabriquent ou modifient une matière alimentaire (boulangerie, cuisiniers, etc.), industrielle (bijoutier, forgeron, industrie automobile, industrie plastique, etc.) ou un service (réparation automobile, maçonnerie, etc.)
- **Secteur tertiaire :**
- Correspond à la commercialisation d'un produit manufacturé, d'un service.
- Ce sont donc tous les métiers qui vendent soit des biens (épicerie, magasin de meubles, supermarché, etc.) ou des services (agence de voyage, banque, télécom, cinéma, etc.).

Partie 2.3. La diversité des entreprises selon leur taille

La diversité des entreprises selon leur taille

➔ Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit quatre tailles d'entreprises en fonction des effectifs, du chiffre d'affaires et du total de bilan.



- **La micro entreprise :**
- Elle emploie moins de 10 personnes et a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

- **La Petites et Moyenne Entreprise (PME) :**
- Elle emploie moins de 250 personnes et a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

- **L'entreprise de taille intermédiaire (ETI):**
- Elle emploie moins de 5 000 personnes et a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

- **La grande entreprise :**
- Elle emploie plus de 5 000 personnes ou elle réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliards d'euros, et un total de bilan supérieur à 2 milliards d'euros.

La diversité des entreprises selon leur taille

- Quelques chiffres clés (source INSEE)
 - En 2009, dans les secteurs marchands non agricoles, 2,56 millions d'entreprises, soit 95 % des entreprises, sont des micro entreprises. Elles emploient 19 % des salariés.
 - À l'opposé, 217 grandes entreprises emploient 31 % des salariés.
 - Environ 131 000 petites et moyennes entreprises (PME, entendues ici hors micro entreprises) emploient 28 % des salariés.
 - 4 600 entreprises de taille intermédiaire (ETI) emploient 23 % des salariés.
 - Ces tendances n'occulent pas la présence de formes variées d'entreprises, pouvant adopter au sein d'un même secteur d'activité des positions et des modalités de développement très différentes

**Partie 2.4. Au-delà de la diversité, des
traits communs**

Au-delà de la diversité, des traits communs

- La diversité ne doit pas cacher un certain nombre de principes de gestion communs à toutes entreprises:
 - L'entreprise existe à partir des ressources et des moyens qu'elle mobilise et organise.
 - Elle est un lieu de valorisation de ressources (financières, matérielles...), en vue de produire des biens et services destinés à des marchés.
 - L'entreprise est un ensemble de relations :
 - Ces relations existent à l'intérieur de l'entreprise entre les salariés, la direction, les syndicats, etc.
 - Ces relations existent également à l'extérieur de l'entreprise avec les fournisseurs, les clients, l'Etat, la société civile, etc.
 - L'entreprise est le lieu d'une dynamique collective
 - Elle est le lieu de réunion d'individus, de groupes humains, qui ont des buts communs.
 - Pour cela, l'entreprise doit s'organiser, se réguler afin d'atteindre les objectifs fixés et d'être efficace.
 - Pour cela, l'entreprise doit également motiver ses salariés et proposer des modes de management susceptibles d'impliquer chacun dans une dynamique collective.

La diversité des entreprises

« à retenir » :

L'entreprise est une réalité multiple.

Il existe plusieurs manières d'appréhender les entreprises.

Malgré les nombreuses différences entre les catégories d'entreprises, elles ont différents traits communs qui les rassemblent.

Partie 3. Les grands défis des entreprises

Les grands défis des entreprises

Les entreprises sont confrontées à de nombreux changements.

La mondialisation des marchés, la concurrence toujours plus importante, les technologies en constante évolution, etc., impliquent de nouveaux comportements pour les entreprises.

Elles doivent aujourd'hui relever de nouveaux défis.



Partie 3.1. La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- Les parties prenantes des entreprises sont de plus en plus en demande de responsabilité sociale dans le management et la conduite des activités.
- La RSE c'est « *l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.* » (Commission Européenne).
- La RSE est donc l'incarnation concrète du Développement Durable dans la stratégie des entreprises.
- Il impose de prendre en compte simultanément et de manière indépendante l'économie, l'environnement et le social.

La RSE vue par les entreprises

Le management responsable
vu pour les entreprises

Pour aller plus loin:
La RSE

- La RSE vue par les entreprises : **vidéo** :
http://www.dailymotion.com/video/xj0oup_7eme-conference-internationale-sur-l-ethique-des-affaires-partie-3_school
- Le management responsable vu par les entreprises : **vidéo** :
<http://www.youtube.com/watch?v=9MUsd2Q27tU>
- La RSE : ressource de de Florent Pestre sur la RSE : http://www.canal-u.tv/video/cerimes/responsabilite_sociale_des_entreprises.10007

La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

« à retenir » :

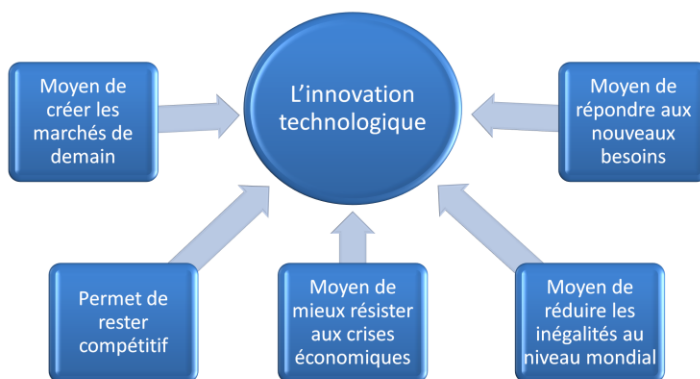
La RSE et les objectifs de développement durable sont une réalité que les entreprises ne peuvent ignorer aujourd'hui.

La RSE est à terme facteur de compétitivité pour les entreprises.

Partie 3.2. L'innovation technologique

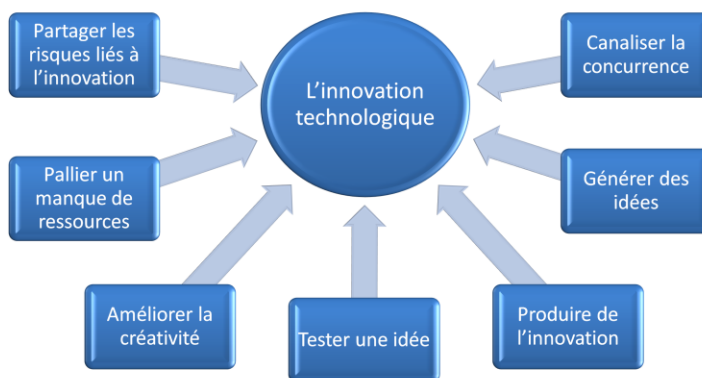
L'innovation technologique

- Comme nous l'avons évoqué, nous sommes dans la troisième révolution industrielle qui repose sur le développement de l'informatique et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- L'innovation et l'entrepreneuriat sont des moteurs fondamentaux de l'économie (Steve Jobs et Appel, Xavier Niel et Free, etc.).
- Quels sont les enjeux de l'innovation pour les entreprises?



L'innovation technologique

- En lien avec la mondialisation et le développement des TIC, l'innovation se fait de plus en plus collective.
- Quels sont les avantages à innover collectivement?



Pour aller plus loin:
Le concept de cluster et l'innovation collective

« pour aller plus loin » : les clusters : http://www.canal-u.tv/video/canal_aunege/les_clusters.11289

L'innovation technologique

« à retenir » :

L'innovation apparait comme un élément clé de compétitivité des entreprises.

L'innovation peut revêtir différentes formes.

L'innovation apparait d'autant plus performante lorsqu'elle est collective.

Conclusion

- L'entreprise est une réalité complexe.
- Son histoire et sa trajectoire montrent qu'elle est une entité évolutive et dépendante de nombreux facteurs internes et externes.
- Sa diversité souligne la richesse du monde des organisations.
- L'entreprise se matérialise dans diverses formes et peut adopter différentes structures.

Bibliographie du module

- **Ouvrages** :

- Calmé I. et alii, (2003), Introduction à la gestion, Dunod
- Pottier P., (2001), Introduction à la gestion, Foucher.
- Plane J-M., (2003), Management des organisations, Dunod
- Dayan A., (1999,) Manuel de gestion, Ellipses.

- **Etudes** :

- Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, Journal officiel, 20 décembre 2008.
- Rapports du CNIS, « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes », n° 107, janvier 2008.
- Hecquet V., « Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », Insee Première n° 1321, Novembre 2010.
- Hecquet V., « Le profilage et son impact sur la représentation de l'appareil productif », documents relatifs au 13e colloque de l'Association de comptabilité nationale, juin 2010.